



## **Assemblée Générale du samedi 14 novembre 2015 à la salle St-Marc au Châble**

Il est 14h00 et Robert ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au Châble. Il propose une minute de silence pour toutes les personnes qui nous ont quittés durant cette année ainsi que pour les victimes des attentats de Paris.

### **1. Contrôle des présences**

**Chorales excusées :** le Chœur Toutankhanon de Martigny et Le Chœur d'enfants Les Adonis de Charrat  
Après des invités et des membres d'honneur, les personnes excusées sont les suivantes : Monsieur Eloi Rossier, Mme Elisabeth Bruchez, Jean-Paul Varone, Roland Gex.

### **2. Nomination des scrutateurs**

Pour cette séance ce sont Mesdames Nicole Murisier de la Polyphonia de Vernayaz et Sandrine Gross de la Mauritia de Salvan qui ont été nommées scrutatrices.

### **3. Procès-verbal de l'Assemblée de Verbier du 15 novembre 2014 à Fully**

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le PV de la précédente assemblée est donc adopté.

### **4. Présentation des comptes**

Mme Viviane Gay-Balmaz, caissière, présente les comptes. Elle annonce une diminution de fortune de CHF 1'124.70. Aucune question n'est posée par l'Assemblée. Robert remercie la caissière.

### **5. Rapport des vérificateurs (Fully et Champsec)**

M. Philippe Roduit certifie après contrôle avec M. Jean-Marc Fellay, que les comptes sont exacts. Robert remercie les vérificateurs et la caissière. Au vu des applaudissements de l'Assemblée, les comptes sont acceptés.

### **6. Rapport de gestion du président**

Robert passe en revue les événements de l'année écoulée : cours de pose de voix, fête de Chant – un grand merci encore à l'Echo des Follatères pour leur travail – le camp d'été Un air de montagne.

Cette année, Robert tient à mettre en valeur tout particulièrement l'engagement de chacun : choriste, chef de chœur, membres du comité. Robert relève le travail effectué dans toutes les chorales pour présenter des concerts. Il remercie chacun de faire vivre la musique, merci aux jeunes ainsi qu'à leurs responsables. Il remercie également le comité du groupement, la commission de musique et toutes les personnes qui nous soutiennent année après année. Nous nous réjouissons de la prochaine fête au Châble, préparée par Champsec.

En cette année d'anniversaire, Robert relève le travail réalisé depuis 65 ans, depuis la fondation du groupement, le 22 octobre 1950 à St-Maurice. Le but du Groupement à sa fondation fut l'organisation

d'un concert annuel et le resserrement des liens d'amitié. Robert souhaite que cela soit la même chose pour de nombreuses années encore. Il est applaudit par l'Assemblée.

Aude prend la parole pour demander aux présidents de bien lire et faire suivre les informations envoyée par email. Elles sont importantes pour le président mais aussi pour les choristes, il est donc indispensable qu'elles soient transmises plus loin.

### **7. Rapport de la Commission de musique : activités et Fête de Fully 2015**

Christine prend la parole pour présenter le rapport de la 48<sup>ème</sup> fête de chant. 500 enfants et 1000 adultes ont animé les rue de Fully. Merci au C.O et au président pour leur travail. Elle soulève l'importance de l'accueil par les commissaires pour bien débiter cette belle fête.

Françoise prend la parole pour remercier à son tour le comité d'organisation. Elle remercie particulièrement Bernard pour son engagement et son travail auprès des chœurs d'enfants. Elle adresse un grand merci aux directrices des chœurs d'enfants pour leurs compétences et l'énergie qu'elles investissent. Que d'émotions et de joie partagées lors de cette journée.

Christine redemande aux chorales de bien vérifier le timing de leurs chants afin que les concerts devant le jury s'enchaînent dans les meilleures conditions possibles. Concernant le rapport du jury, tout s'est bien déroulé. Christine relève la qualité du jury qui apporte des conseils avisés et pertinents. Elle note aussi que le pot des chefs a connu une bonne fréquentation.

La partie officielle à l'intérieur de l'Église fut un moment magique, intense et les chœurs d'ensemble furent de grande qualité. Si les lieux le permettent ce serait une formule à conserver pour l'avenir.

Pour terminer son intervention et comme il s'agit de sa dernière Assemblée, Christine partage un petit mot. Après 15 ans de travail au sein de la commission de musique et 10 ans de présidence, elle quitte aujourd'hui ses fonctions. Elle adresse ses remerciements à tous les présidents qu'elle a vu passer et à l'actuelle commission de musique pour leur soutien et leur travail. L'Assemblée applaudit Christine.

### **8. Nominations statutaires : vérificateurs / comité**

L'année prochaine ce sera Les Cœurs Unis de Champsec et Le Chœur Mixte La Chorale de Saint-Maurice qui vérifieront les comptes. Concernant le comité du groupement, Robert demande à l'Assemblée de valider l'arrivée de Christophe, ce qui est accepté. Il annonce le départ d'Aude au secrétariat, lors de la prochaine Assemblée de 2016.

Concernant la commission de musique, Solange Besson a été nommée présidente. Cette année deux départs sont annoncés au sein de la commission à savoir celui de Bernard Carron et de Christine Thétaz. Robert prend la parole pour adresser un mot à Bernard. Ce dernier est entré au comité en 2006. Durant toutes ces années, il a assuré les tâches liées aux chœurs d'enfants. Prévoyant, souriant, de bonne humeur, son travail fut d'une grande qualité. Robert le remercie au nom de tous pour ce qu'il a apporté. Un présent lui est remis et l'Assemblée le félicite par ses applaudissements.

Christine quant à elle a tout dans sa tête. Elle est le livre ouvert de notre fête de chant. Christine a été la personne centrale pour conseiller les directrices toutes ces années durant. Pour l'organisation des fêtes de Chant, Robert a pu se reposer sur la commission de musique et surtout la présidente. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il lui adresse ses chaleureux remerciements. Merci à elle pour ses compétences et son savoir-faire. Pour toutes ces années de dévotion à l'art choral, le comité propose

de la nommer membre d'honneur. Les applaudissements de l'Assemblée viennent confirmer cette nomination et une sculpture de verre est remise à Christine en cadeau.

Pour ce moment d'honorariat, nous relevons également la demande du chœur des Evouettes qui, ne participant pas cette année à la fête de chant, a demandé à recevoir les médailles en avance. Il s'agit de célébrer les 35 ans d'activité de Messieurs René Genolet et Michel Guinnard. M. Laurent Bovier président de la Fédération et Robert remettent les distinctions au président de la Chorale, M. Zoppelletto.

#### **9. Fixation du prix des cartes de Fête pour Champsec 2016**

Robert propose à nouveau les prix de Frs 8.-, Frs 13.- et Frs 23.-, respectivement pour les enfants, les jeunes et les adultes. Il n'y a pas d'autre proposition. Les prix sont donc acceptés ainsi.

#### **10. Décision pour les lieux des prochaines Fêtes bas-valaisannes**

2016	Le Châble – Cœurs Unis de Champsec.
2017	St-Maurice
2018	Fête Cantonale

#### **11. Admissions - Démissions**

L'Echo des Neiges du Levrion démissionne du groupement. Le chœur d'enfant les Castagnettes a fait la demande d'adhésion et sa directrice Vidhya Phillippon présente à l'Assemblée est félicitée par de chaleureux applaudissements.

#### **12. Modification du fond de jeunesse : information et proposition de modification**

Le fond de jeunesse augmente chaque année et nous constatons qu'il y a très peu de demande de la part des chorales. Ainsi, le comité propose l'ajout d'une phrase

« Le comité du groupement se réserve le droit d'examiner des demandes particulières en faveur de la jeunesse. »

et demande à l'Assemblée de valider cette modification. Robert demande à l'Assemblée de voter sur ce changement. M. Gaby Barman prend la parole et demande au comité si cet ajout sort du cadre de ce qui a déjà été écrit en 2003. Robert assure que ce n'est pas le but de cette phrase, mais qu'afin que les jeunes et les enfants puissent profiter au mieux de ce fond, cette phrase a été rajoutée pour plus de souplesse, tout en restant centré sur les buts du fonds de jeunesse. Mme Joëlle Carron de L'Edelweiss de Lourtier trouve que le règlement est très restrictif et qui ne correspond pas à une réalité. Robert répond que le règlement a été réfléchi pour que cela ne soit pas trop vague, mais que justement cet ajout permet un peu plus d'ouverture. Robert précise qu'aucune demande n'a été refusée jusqu'à aujourd'hui. Robert relance l'Assemblée pour le vote. 63 délégués votent pour la proposition du comité et 3 personnes acceptent la proposition de M. Gaby Barman de maintenir le règlement tel quel. La proposition du comité est donc acceptée par la majorité. Robert garantit que les propositions seront étudiées en fonction de ce qui a été mis en place en 2003.

### **13. Présentation de la Fête 2016 par le président du CO de Champsec M. David Fellay et par la présidente de la commission de musique du Groupement, Mme Solange Besson.**

M. Fellay, président du C.O. de Champsec, prend la parole pour présenter la fête de chant 2016. Il explique l'emplacement des podiums, qui seront tous autour de la salle St-Marc, recréant l'ambiance du village de Champsec au Châble. Les concerts devant le jury auront lieu à l'Église du Châble et les répétitions au Cycle d'orientation.

Solange précise que d'ici fin décembre, les chorales vont recevoir les formulaires d'inscription. Si les consignes sont respectées, tout se passera bien. La messe du dimanche matin sera la reprise de celle chantée ce soir. Il n'y aura pas de répétition avant la messe. Les chorales locales assureront le rôle de « locomotives ».

Pour rappel, les chants d'ensemble sont les suivants :

#### **CHŒURS DE DAMES**

- ❖ Värmlandsvisan  
Chanson populaire suédoise  
Arrangement : Jan Ake Hilledrud  
Texte : Anders Fryxell

#### **CHŒURS D'HOMMES**

- ❖ Faites la fête  
Musique : Dominique Gesseney-Rappo  
Texte : Emile Gardaz

#### **CHŒURS MIXTES**

- ❖ Chanson de chez nous  
Musique : Damien Luy  
Texte : Michel Roulin

Les partitions de ces chants peuvent être commandées aux Éditions Labatiaz.

Solange présente les cours de pose de voix et de lecture musicale. Quatre matinées de cours sont proposées. Elles sont menées par Sophie Bender, pour la lecture musicale et Élis Favre qui donnera, elle, des outils pour sculpter la voix. Les cours auront lieu à École primaire de Dorénaz les 16-23 janvier 6-20 février.

Sophie prend la parole et remercie Solange pour l'enregistrement des chants pour la Messe. Elle présente le concert du 28 novembre à l'Église des jésuites. Cela sera un concert donné par les chœurs d'enfants et de jeunes. Ce concert est le résultat d'un concours de composition et les pièces y seront chantées pour la première fois.

Le Samedi 16 janvier à l'Église des Jésuites à Sion à 20h, concerts des Quatuors ou Octuor. C'est l'occasion de se lancer en petit groupe pour chanter ce que l'on veut. Samedi 12 mars Frapp' festival qui a lieu en alternance avec les fêtes cantonales.

Le camp d'été se déroulera la première semaine du mois d'août pour les 15-30 ans. Le thème de cette année est « Disney ». Le concert qui suivra le camp aura lieu le 6 août et le lieu reste à définir.

Concernant l'AVCC, Nicolas présente la soirée du 9 janvier qui est une journée de formation pour les chefs de chœurs. Il annonce également la soirée épicurienne le 27 février sur le thème du Brésil.

Solange termine en remerciant encore Christine d'avoir œuvré avec tant d'engagement durant toutes ces années.

## 14. Divers

Robert passe la parole à M. Laurent Bovier, président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais. Il précise que le soir du concert des créations, le 28 novembre, il y aura quelques 200 enfants ainsi que les compositeurs. Merci d'avance de les soutenir. Le Frapp festival tiendra place à Orsières. Le but est d'étendre l'organisation de cet événement à toute la Romandie.

Laurent annonce que Musica Vallensis, en collaboration avec Michel Roulin, offre un rabais de 25% sur tout achat de partition d'ici à la fin de l'année. Il rappelle que la fédération propose un soutien financier à la formation des chefs. Une nouvelle volée de cours vient de commencer. Il informe que le cours de sous-direction débutera l'année prochaine.

Rappel important concernant la Suisa : les chorales ont jusqu'au 30 novembre pour déclarer les œuvres sinon il des amendes de CHF. 100.— seront facturées. Il rappelle qu'il y a un soutien financier important de la part de l'Union Suisse des Chorales pour les projets.

Laurent remercie le groupement et particulièrement la Chorale de Monthey pour l'organisation de l'assemblée cantonale qui se tiendra le 2 avril 2016 à Monthey. Il rappelle que l'Assemblée générale cantonale est obligatoire et que les chœurs doivent être présents, faute de quoi, un supplément de cotisation de CHF 50.— sera facturé pour les absents.

Par rapport à la Fête de Brigue, un DVD double est à disposition au prix de CHF10.-. Il est également possible de le commander en ligne sur le site Internet. Il souligne que l'intégralité du comité de la fédération a été changée. Il mentionne, avant de terminer, la prochaine Fête Cantonale qui aura lieu en 2018 à Conthey.

Robert demande à l'Assemblée s'il y des ajouts à ce point divers. Ce n'est pas le cas. La première partie de la journée est donc clôturée à 15h15. La répétition de la messe suit à l'Église du Châble à 15h30.

Le Cotterg, janvier 2016

La secrétaire

Aude Brouchoud